



LABEL
EXCELLENCE

www.label-excellence.com

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION



Assurance Vie Monosupport

AVERTISSEMENTS

Ce comparatif recense exclusivement des contrats en cours de commercialisation. Il a été réalisé en fonction des informations en notre possession lors de son édition (conditions générales, annexes financières, documentations commerciales). Depuis, les caractéristiques des contrats sont susceptibles d'avoir évolué.

Les différents contrats d'assurance vie du marché sont l'objet d'évolutions, d'améliorations et d'innovations régulières. Notre méthode de notation s'appuyant principalement sur la comparaison des caractéristiques d'un contrat par rapport à celle de l'ensemble des contrats de son marché, les contrats d'assurances vie dont les caractéristiques ne sont pas améliorées d'une année sur l'autre courent le risque de se voir mécaniquement attribuer des notes inférieures à celles de l'année précédente.

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

ASSURANCE VIE MONOSUPPORT

Les contrats dont la note globale (moyenne pondérée des notes intermédiaires décrites ci-dessous) figure en tête de leur catégorie se voient attribuer le Label d'excellence de notre rédaction.

LES ITEMS DE NOTATION

	COEFFICIENT
LES FRAIS DU CONTRATS	4
LES SORTIES ANTICIPÉS : AVANCES / RACHAT	1,5
LES SUPPORTS EUROS	6,5
LES SERVICES EN LIGNE	1

FRAIS

Nous simulons l'impact global des frais du contrat sur l'épargne en compte d'un assuré, en calculant le manque à gagner généré par l'application des frais propres aux contrats par rapport à un placement théorique sans aucun frais. Chaque assurance vie est positionnée par rapport aux offres concurrentes de sa catégorie sur ce critère des frais de fonctionnement propres aux contrats (éventuels frais de dossiers, frais sur versements, frais de gestion du contrat). Les données utilisées dans ce test correspondent aux maximums contractuels tels qu'indiqués dans les conditions générales à notre disposition. La pondération est de 60 % pour les UC et de 40 % pour le Fonds en euros.

Compartiments EUROS/EUROS diversifiés ou croissance : Simulation d'impact des frais sur 15 ans pour un versement brut donné auquel nous appliquons un rendement brut théorique de 2,5 % et les frais propres au contrat.

Compartiments UC/Internes diversifiés : Simulation d'impact des frais sur 15 ans pour un versement brut donné auquel nous appliquons un rendement brut théorique de 7 % et les frais propres au contrat.

Ces simulations permettent de prendre en compte l'importance relative des différents postes de frais des contrats sur une échelle de temps longue. Le coefficient de pondération de la note Frais dans la note globale du contrat est de 4.

AVANCES/RACHATS

Un bon contrat d'assurance vie se doit de proposer le plus de souplesse possible aux épargnants, notamment dans les possibilités qui leur sont offertes de disposer de leur épargne à leur guise.

Avances

Nous notons la possibilité pour l'assuré de demander une avance, ainsi que la souplesse du régime des avances. Sont pris en compte les maximums d'avance possibles (en général exprimés en pourcentage des sommes en compte), les minimums ainsi que les éventuelles restrictions pouvant être appliquées. Les conditions d'avances de chaque contrat sont ainsi comparées à celles de l'ensemble des contrats de sa propre catégorie.

Rachat total

Il ne doit pas entraîner de pénalités.

Rachats partiels

Il s'agit de comparer la souplesse du régime des rachats partiels de chaque contrat par rapport aux contrats de sa catégorie. Sont pris en compte les minimums, maximums et soldes à laisser en compte à la suite d'un rachat partiel.

Rachats partiels programmés (RPP)

C'est une option présente dans la très grande majorité des contrats du marché et nous la considérons comme indispensable. Sont comparées aux conditions des contrats de la catégorie, l'épargne minimum pour la mise en place de RPP, le coût éventuel de cette mise en place ainsi que le coût éventuellement facturé lors de chaque rachat.

Le coefficient de pondération de la note Avance/Rachats dans la note globale du contrat est de 1,5.

FONDS EN EUROS

Nous positionnons chaque contrat par rapport au marché sur trois critères distincts :

- La performance de l'année passée (en l'occurrence 2022)
- Une performance capitalisée sur 3 ans
- Une performance capitalisée sur 5 ans

La prise en compte d'anciennes performances, même si elles sont plus faiblement pondérées que les performances récentes dans la note globale, pénalise logiquement les nouveaux contrats, qui n'ont pas d'historique de taux. En contrepartie, cela nous permet de sanctionner les politiques de taux d'appel sur des contrats sans provision mathématique.

Les performances capitalisées sont calculées selon la formule suivante

$$T_{\text{capitalisé } n} = \left(\prod_{i=0}^{n-1} (1 + T_{2021+i}) \right) - 1$$

À noter : certains contrats offrent à leurs assurés des rendements nets fonction des sommes en compte (plus l'investissement sur UC est important, meilleur est le rendement). Dans ces quelques cas, nous réalisons nos calculs de positionnement sur la base des rendements minimums et maximums.

Nous prenons en compte également la présence ou non d'autres fonds euros notamment la possibilité d'investir sur un fonds euros actif ou à dominante immobilière. Les éventuels plafonnements d'investissement sur le fonds en euros principal sont également pris en compte.

Le coefficient de pondération de la note Fonds Euros dans la note globale du contrat est de 6,5.

LES SERVICES EN LIGNES

Il s'agit de noter la possibilité pour chacun des contrats de gérer son contrat directement en ligne.

Nous considérons que les opérations de versements et d'arbitrages sont les opérations essentielles. Nous noterons cependant également les autres opérations disponibles telles que les possibilités d'avances, de rachats, de versements programmés et l'accès à une application mobile pour la gestion du contrat.

Le coefficient de pondération de la note Services en ligne dans la note globale du contrat est de 1.

LES PRODUITS ANALYSÉS EN 2024

TEGO – PLAN EPARMIL
FRANCE MUTUALISTE (LA) – RETRAITE MUTUALISTE DU
COMBATTANT – FRANCE MUTUALISTE
AMPLI MUTUELLE – AMPLI-ASSURANCE VIE
PLACEMENT-DIRECT – PLACEMENT-DIRECT EURO+
MIF – MIF INTERGENERATIONS
MIF – MIF PROJET VIE
MIF – COMPTE EPARGNE TRANSMISSION
CAPMA & CAPMI – DYNAVIE
ASAC FAPES – EPARGNE-HANDICAP AUDIENCE
MATMUT – MATMUT VIE EPARGNE
CARAC – CARAC EPARGNE PROTECTION
CARAC – CARAC EPARGNE SOLIDAIRE
FRANCE MUTUALISTE (LA) – FUNEPARGNE